NOTICE

SUR

QUELQUES MONUMENS ANCIENS,

SITUÉS

DANS LES ENVIRONS DE GENÈVE.

NOTICE

SUR

QUELQUES MONUMENS ANCIENS,

SITUÉS

DANS LES ENVIRONS DE GENÈVE.

PAR

EUSÈBE SALVERTE.

GENÈVE,

J. J. PASCHOUD, Imprimeur-Libraire.

PARIS,

Même Maison de commerce, rue Mazarine, n° 22.

1819.

NOTICE

Sur quelques Monumens anciens, situés dans les environs de Genève.

Dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais surtout dans quelques provinces de la France et des îles Britanniques, on rencontre des monumens qui diffèrent également de ceux qu'élevoient, pour l'admiration des siècles, les Grecs et les Romains, et des constructions moins nobles, moins élégantes, mais quelquefois aussi imposantes, du moyen âge. Nul art, nul ornement, nul signe religieux; des pierres brutes d'une dimension toujours grande, souvent énorme, comme si l'on eût voulu remplacer tout ce qui atteste l'adresse et l'industrie, par les témoignages irrécusables d'une force gigantesque : voilà ce qu'ils présentent à l'œil étonné. Ce caractère qui leur est propre, induit le vulgaire à leur assigner pour auteurs des êtres doués d'un pouvoir surnaturel, des saints, des démons, et surtout des fées, comme l'indique souvent le nom qu'il leur impose. Avec plus de vraisem-

blance, l'antiquaire croit y reconnoître l'ouvrage des indigènes de ces pays. Sans entrer dans des détails que les *Mémoires de l'académie Celtique*, et les *Recherches* de Cambry (1) offrent aux curieux, nous devons observer que les principaux monumens attribués aux Celtes, aux Gaulois, et à leurs prêtres les Druides, sont des *pierres droites*, des *tombeaux* et des *autels*.

Les *pierres droites* ne sont que des roches perpendiculairement enfoncées en terre, souvent à une grande profondeur, et presque toujours dans le voisinage d'un ruisseau; mais assez bien orientées pour que la partie élevée au-dessus du sol ait pu servir de *gnomon*, et indiquer par son ombre le cours diurne du soleil, à qui la tradition nous enseigne que ces pierres étoient consacrées.

Une *table* ou plutôt un large bloc, que l'art n'a point dégrossi, est supporté horizontalement par deux pierres brutes posées de champ. Les fouilles pratiquées sous les monumens ne laissent point de doutes sur leur destination : tous recouvrent les restes de quelque guerrier, ainsi que l'attestent souvent des débris d'armes qui, de ces sépultures, passent dans les cabinets des curieux. J'ai vu, sur divers points du Département de

(1) Cambry, *Monumens Celtiques*, ou *Recherches sur le culte de ces pierres* (in-8.° Paris 1805).

l'Aube (1), plusieurs de ces *tombeaux*; quel que fût leur nombre, ils étoient disposés sur un seul rang, au bord d'une petite rivière ou d'un ruisseau.

Les *autels* diffèrent des *tombeaux* par des dimensions plus grandes, et parce que la *table* est soutenue par un troisième bloc, placé de champ perpendiculairement aux deux autres; mais qui ne s'en approche pas assez pour ne point permettre de pénétrer, au moins d'un côté, dans l'espèce de cellule formée par la disposition des pierres. C'est par-là, du moins on le présume, que les Druides y entroient, tandis que le peuple, dans un silence respectueux, se tenoit debout devant la grande ouverture que laisse vide l'absence d'un quatrième support, et qui est toujours exactement orientée.

Ces divers monumens sont quelquefois entourés d'une enceinte de pierres plus petites, et circulairement rangées. Quelques-uns reposent sur des *tombelles*, ou monticules artificiels, qui, d'après de nombreuses observations, paroissent avoir servi de sépulture, sans doute à des personnages élevés en dignité.

L'un des monumens les plus curieux dont on puisse faire remonter l'origine au culte Druidique,

(1) J'ai décrit les monumens celtiques des environs de Nogent-sur-Seine et de Pont-sur-Seine (département de l'Aube), dans une notice lue à l'académie celtique, mais non encore publiée.

est celui que l'on voit à trois mille toises au sud de Genève, entre *Troinex* et *Bossey*, ce village auquel l'enfance et les récits de J. J. Rousseau ont attaché un intérêt si durable. A l'extrémité d'une petite prairie s'élève un monticule circulaire : son diamètre est d'environ douze toises, et sa plus grande hauteur au-dessus du sol, de seize à dix-huit pieds. Le chemin de *Troinex* à *Bossey* le borne au nord; et tournant subitement, le coupe du nord au midi, presque en suivant son diamètre, en sorte qu'au delà du chemin, on en reconnoît encore une partie. Sur la portion qui subsiste en deçà, et au pied de laquelle coule du sud au nord, un petit ruisseau, est couché un bloc quadrangulaire; il a dix pieds sept pouces de longueur, deux pieds deux pouces dans sa plus grande largeur, sur une hauteur qui décroît de l'ouest à l'est depuis trois pieds et demi, jusqu'à moins de deux pieds. Ce bloc est dirigé de la manière la plus régulière vers l'orient équinoxial. Celui de ses côtés qui fait face au midi paroît sensiblement aplati. Dans le dernier tiers de sa longueur, il a été creusé d'un pouce : sur sa surface ainsi préparée, on voit quatre figures de femmes, grossièrement taillées, mais reconnoissables, et qui ont fait donner au monument le nom de *Pierre aux dames, Pierre aux demoiselles*. La première est la plus haute, elle a deux pieds deux pouces; la suivante, deux pieds

au plus; les deux autres décroissent encore (1) : mais leur diminution paroît à l'œil plus grande qu'elle ne l'est en effet; le bloc, par sa pesanteur, s'étant enfoncé dans la terre vers le point où le chemin a coupé le monticule.

Rien n'annonce que ces quatre figures aient jamais été plus élégamment sculptées : elle ne sont donc point le produit des arts perfectionnés que les Romains apportèrent avec eux aux bords du Léman. Les signes religieux et les autres marques auxquelles on reconnoît les monumens du moyen-âge, manquent également à celui-ci. Si l'on croit pouvoir lui donner pour auteurs les Celtes, les Albroges, il offre, par les figures dont il est décoré, une singularité dont, je crois, on citeroit difficilement un second exemple (2).

---

(1) La quatrième figure a été mutilée; et, pendant la belle saison, elle est presque entièrement cachée par le buisson dans lequel s'enfonce, au-dessus du chemin, l'extrémité de la *Pierre aux dames*.

(2) M. de Fréminville (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, Tom. I., pages 441, 442) cite trois monumens celtiques qui portent des inscriptions, mais aucun sur lequel on voie des figures. Il y en a sur quelques-unes des pierres représentées dans l'ouvrage de *Cambry*; mais ces pierres appartiennent toutes aux Scandinaves et non aux Celtes, comme le prouvent les caractères *runiques* dont elles sont chargées, et surtout les lieux où elles sont situées.

Avant de fixer notre opinion sur l'origine de ce monument, examinons ce qui l'entoure.

1.° Le monticule qui le supporte paroît être une *tombelle*, ouvrage de la main des hommes. L'aspect de la terre coupée à droite et à gauche par le chemin, offre les caractères d'une terre rapportée. La facilité avec laquelle la *Pierre aux dames* s'est abaissée au-dessus du chemin, indique aussi une terre mobile et peu solide. La régularité de la forme du monticule, et la petitesse de ses dimensions sont encore des indices qui repoussent l'idée d'une formation naturelle.

2.° L'existence d'un ruisseau, au pied du monticule, n'est point une circonstance indifférente, dès qu'il s'agit de reconnoître un monument Celtique.

3.° La *Pierre aux dames* n'a souffert aucun déplacement : cela est démontré par l'exactitude avec laquelle elle est orientée, et par la pose naturelle des figures.

4.° Au nord de cette pierre, sur un point un peu plus élevé, gît un autre bloc, long de cinq pieds sept pouces, et large de deux pieds deux pouces. Aucune de ses faces ne présente de figures, il n'est point orienté ; il a donc pu être déplacé, ou plutôt renversé. Qu'on le relève perpendiculairement, sa place naturelle sera au sommet du monticule. S'il a en effet occupé cette place, jusqu'au moment où l'a fait tomber quelque accident,

aussi récent peut-être que la construction du chemin, c'étoit une *Pierre droite* élevée au sommet de la *tombelle*, derrière la *Pierre aux dames* avec laquelle elle ne formoit qu'un seul monument.

Ces témoignages muets ne fournissent encore que des probabilités : pour suppléer à leur insuffisance, interrogeons la tradition populaire qui souvent est, à la fois, bien ridicule et bien instructive.

Elle s'exprime uniformément sur l'antiquité immémoriale de la *Pierre aux dames*. Ce bloc, ajoute-t-elle, couvre la sépulture de quatre amantes infortunées qui, éprises du même amant, en furent tour-à-tour chéries et délaissées, et l'une après l'autre expirèrent consumées de regrets. Suivant quelques récits, l'amant perfide repose lui-même à côté de ses victimes. La place de son tombeau est marquée par le second bloc de pierre, dont la destination se rattache ainsi à celle du premier.

Que le monticule couvre une sépulture, cela, nous l'avons vu, n'a rien d'impossible. Mais on n'admettra pas aussi facilement, au moins dans le sens littéral, le reste de la légende.

Si, au contraire, on veut la considérer comme une allégorie ; si l'on songe à la position orientée de la principale pierre, à la possibilité apparente que la seconde ait été une *Pierre droite*, un monument solaire ; si l'on se rappelle que, chez presque toutes les nations, le soleil, sous différens

noms, a eu tantôt des tombeaux, et tantôt des cénotaphes, représentations mytérieuses de la fin et de la renaissance de l'année; que seront les *quatre amantes tour-à-tour chéries et délaissées?* Les quatre saisons qui, aux termes fixés par la nature, se ravissent tour à tour, et se lèguent, en expirant, les faveurs du Dieu de la lumière. Et près de leurs emblêmes, dirigés vers le point du ciel d'où part sa chaleur la plus féconde, le Dieu lui-même aura trouvé son emblême dans cette *Pierre droite*, dont l'ombre fidèle indiquoit aux regards la marche du jour et les diverses époques de l'année.

Si cette explication ne paroît point forcée à ceux qui connoissent le génie allégorique dont l'empreinte subsiste dans les traditions du culte des Druides, un autre monument, appartenant au même culte, et placé dans le voisinage du premier, peut en augmenter la vraisemblance.

A cinq cents toises environ, au sud de la *Pierre aux dames*, près d'un ruisseau qui se jette dans la Derize, on voyoit encore, il y a peu d'années, une *Pierre droite*, connue sous le nom de *Pire grand* ou *Pierre grand.* Sa hauteur, m'a-t-on dit, étoit de vingt-cinq pieds. Sa base à la surface du sol, n'a pu avoir moins d'une toise carrée. Elle a été renversée, et ses débris vendus ou employés dans quelque construction; mais la portion enfoncée en terre subsiste, et indique la place où elle s'élevoit...

Faisons des vœux pour que le propriétaire de la prairie où l'on voit la *Pierre aux dames*, sente mieux le prix d'un monument, peut-être unique en son genre, et qui ne pourroit même être déplacé sans perdre de l'intérêt qu'il inspire.

Nous formons les mêmes souhaits pour un monument situé de l'autre côté du mont Salève. Non loin du village de Reigny, l'amateur de sites pittoresques rencontre une plaine, intéressante pour l'histoire de la superstition par une pierre sur laquelle la crédulité retrouve des vestiges du passage de l'Esprit malin (1), intéressante pour les natu-

(1) On montre aux curieux la *Pierre du diable*. C'est un bloc qui s'est fendu en deux lorsque le diable a passé dessus. On observe sur la pierre les traces de ses pieds et des pieds de son mulet, ou, suivant d'autres récits, de sa femme et de ses enfans. Un cultivateur âgé, qui me parloit de ce prodige, ne me parut embarrassé que d'expliquer comment la pierre, aujourd'hui si dure, fut autrefois assez molle pour recevoir toutes ces empreintes. J'aurois pu lui répondre que le fait du moins, n'étoit pas nouveau. En Sicile, non loin d'Argynnée, on montroit un chemin taillé dans le roc, *où les vaches d'Hercule imprimèrent leurs traces comme dans de la cire*. Le miracle, cette fois, loin d'être attribué à un mauvais génie, fut regardé comme une preuve que, suivant les promesses du destin, Hercule devenoit dieu. Il persuada aux Léontins de lui offrir des sacrifices en cette qualité, et à lui d'accepter leur hommage (*Diod. Sic.* IV, 6).

ralistes qui, dans sa vaste étendue, semée partout d'innombrables fragmens de rochers, contemplent les débris d'une montagne éboulée dont ils cherchent en vain à assigner la place. C'est à l'extrémité orientale de cette plaine, qu'ombragé d'un vieux noyer, bien jeune en comparaison de lui, subsiste, dans un état parfait de conservation, un *autel* druidique. Sa *table* a neuf pieds de large, sur quatorze de long. La *cellule* qu'elle recouvre pourroit contenir sept ou huit personnes assises. Elle a sa grande ouverture tournée vers l'orient de l'équinoxe; près du fond, et du côté du nord, on remarque le vide par lequel nous supposons que les Prêtres s'y introduisoient. Du même côté s'élèvent quelques chênes, derniers restes sans doute d'une forêt qui servit d'asile aux Druides, et de théâtre à leurs plus secrets mystères... Entraînée par la puissance des souvenirs, l'imagination se plaît à recréer et à étendre au bord cet épais rideau, si propre à accroître la sauvage majesté du site, à rendre l'aspect de l'autel plus auguste et les cérémonies plus imposantes. S'emparant des fragmens d'un bloc considérable, gisant près de la grande ouverture, elle crée, ou plutôt elle relève, au sud de l'autel, une *Pierre droite* (1),

(1) Il n'est pas vraisemblable que l'on eût laissé ce bloc obstruer l'entrée de la *cellule*; il se lioit donc, par quelque

qui, par son utilité quotidienne, rappeloit aux adorateurs le pouvoir et les bienfaits de la Divinité. Elle voit la multitude religieuse se presser devant la *cellule*; les Druides y sont assis; leur chef, debout sur la *table* de l'autel, salue l'astre du jour dont les rayons naissans viennent illuminer son front vénérable. Et tandis qu'il célèbre le père de toute fécondité, derrière lui s'élève et s'étend cette plaine hérissée de rocs qui semblent tombés des cieux, emblême de la désolation et de la stérilité, citée plus d'une fois peut-être comme un témoignage de la vengeance divine, et où des traditions, conservées jusqu'à nos jours, rapportent que le génie du mal a promené ses pas destructeurs.

La vue des monumens que nous venons de décrire nous inspiroit à la fois le désir et l'espérance d'en découvrir quelques autres du même genre. Parlerons-nous des vestiges d'un *cercle druidique* ou *enceinte de pierres*, que nous avons cru apercevoir à droite du grand chemin de Douvaine à Thonon? L'incertitude d'une observation trop rapide ne nous le permet pas. Parlerons nous de la *Pierre à Popée*, située au pied du Grand-Salève, derrière le château de Crévain? Son nom

usage, au monument dont il est si voisin: pour admettre que c'étoit une *Pierre droite*, il suffit de supposer que la forêt ne s'étendoit pas de ce côté, de manière à lui dérober les rayons du soleil.

singulier, sa position perpendiculaire, sa blancheur même qui la distingue des roches grisâtres confusément éparses autour d'elle, autoriseroient bien des conjectures : mais, interrogées sur l'origine de son nom, sur sa destination primitive, les traditions restent muettes... nous devons imiter leur silence. Ce sera avec moins de défiance, quoique sans rien affirmer positivement, que nous appellerons les regards sur la Pierre de *Moille-seule*. Ce nom désigne le point où la route qui sort de Chêne-Thonex, se partage en deux branches (1), dont l'une se dirige vers Puplinge et l'autre vers Ambilly. On n'y trouve pas d'habitations ; mais une pierre brute que l'on aperçoit d'assez loin, parce que, là précisément, le chemin se trouve un peu exhaussé ; sa forme, que le ciseau n'a point arrondie, rappelle, au premier coup d'œil, la forme d'une meule de moulin. De cette apparence et de sa position, est dérivé son nom, *Moille-seule*, *Mola-sola*, *Meule solitaire*, *isolée*. Pour communiquer ce nom à un point, qui d'ailleurs n'a rien de remarquable, ne faut-il pas que cette pierre l'occupe depuis une époque reculée, et que, jadis, de puissans motifs aient fixé sur elle l'attention des habitans de cette contrée? Au milieu de la pierre, est un trou carré qui ne pénètre pas

(1) A 2500 toises à l'est sud-est de Genève.

jusqu'à la moitié de sa profondeur, et où, pendant long-temps, a été implantée une croix, aujourd'hui détruite. La croix n'auroit-elle pas donné son nom à ce lieu, bien plutôt que la pierre qui lui servoit de support, si celle-ci n'eût pas été connue et même révérée avant l'érection du monument chrétien? Essayons encore d'éclaircir nos doutes en consultant la tradition... — La pierre a occupé de tout temps cette place. On affirmoit jadis sérieusement, et l'on répète aujourd'hui, pour s'amuser, qu'elle jouit de l'étonnante propriété *de se retourner à l'heure de minuit*. On ajoute que des curieux, dignes peut-être d'une autre épithète, ont apprêté à rire, en voulant vérifier par eux-mêmes cette merveille..... — Moins crédules qu'eux, nous ne rejetterons pourtant pas la tradition. Bien des fois déjà nous avons entendu raconter le même prodige de pierres druidiques consacrées au soleil, et destinées à indiquer sa marche par la marche de leur ombre. Dire qu'elles se retournent à minuit ou au point du jour, c'est exprimer, dans la langue des allégories, langue si chère à toute l'antiquité, que leur ombre, au matin, se prolonge dans un sens opposé à celui où elle se projetoit la veille au soir, et qu'ainsi elle a fait une demi-révolution complète (1); c'est attribuer

(1) Par une allégorie dont le sens n'est pas moins facile à saisir, on rapporte de plusieurs *Pierres droites*, qu'au

au monument ce que fait, pour nos yeux, l'astre dont il est l'emblème. Il est donc vraisemblable que cette pierre, objet immémorial d'une attention particulière et d'une tradition dont mille autres exemples nous révèlent le sens, fut jadis une pierre druidique (1). Des exemples non moins nombreux autorisent à penser que si l'on y érigea une croix, ce fut pour détourner vers un but religieux l'antique habitude de vénération superstitieuse, autant que pour élever en triomphe, sur ce monument d'un culte détruit, le signe révéré du Christianisme.

Si on est fatigué de la réserve, de l'incertitude qui règnent dans ces explications; si on s'étonne du petit nombre des monumens que nous avons pu observer, et, parmi eux, de l'absence totale de ces *tombeaux* que l'on a dû élever souvent à des braves, au milieu de la population belliqueuse qui couvroit les rives de l'Arve et du Léman; nous

point du jour elles font entendre des sons semblables au chant du coq, ou même qu'un coq vient s'y percher pour annoncer le lever du soleil. De là les noms de *Pierre-au-coq*, *Pierre-au-poulet*, *Pierre-de-chante-coq*, de *Chante-poulet*, donnés à quelques-uns de ces monumens.

(1) La pierre de *Meille-seule* n'est plus orientée avec précision. Cela n'est pas surprenant : elle a dû être renversée pour servir de support à la croix; et dans cette opération, on s'est peu occupé de la direction qu'elle prendroit. Mais si on la relevoit perpendiculairement, sa face la plus large se trouveroit exposée à l'orient équinoxial.

répondrons que, dépouillés des grands souvenirs qui les consacroient, ces ouvrages informes de nos aïeux ne sont plus défendus de la destruction que par leur masse, et non par des ornemens qui invitent à les conserver et marquent d'un sceau précieux jusqu'à leurs moindres débris. L'ignorant jette sur eux des regards indifférens ; le curieux est satisfait de les avoir vus une fois ; las de les interroger sans fruit sur les siècles et les hommes qui les virent ériger, l'érudit s'en éloigne avec dédain. Cependant, à mesure que la valeur de la terre augmente, que les communications s'étendent et se multiplient, le laboureur, dont ils gênent la marche, s'efforce de reconquérir le sol qu'ils dérobent à la culture ; leurs blocs massifs se trouvent être des matériaux tout préparés pour des constructions importantes ; un pont, un chemin, s'enrichissent de leurs vastes débris. Le temps enfin triomphe d'eux, sans même avoir besoin d'altérer leurs roches indestructibles : que les années, dans leurs cours, dérangent le *Cercle de Pierres*, séparent de ses appuis la *Table* du *Tombeau* ou de l'*Autel*, renversent la *Pierre droite*, ou seulement obscurcissent la tradition qui lui imprimoit un caractère religieux ; à l'instant, les monumens ont cessé d'exister, on ne voit plus que des pierres brutes éparses à terre..... Sont-ce les restes d'un rocher écroulé, ou ceux d'un grand ouvrage

des hommes ? Qui le dira désormais ? Ainsi disparoissent autour de nous, sans que leur perte éveille notre attention, les monumens du culte et de la gloire d'un peuple immense, doué par la nature et la civilisation de tout ce qui semble donner des droits à une immortelle célébrité. Ainsi est déçu l'espoir de ces guerriers qui se consoloient de mourir par la pensée que, dans les siècles futurs, le chasseur, en voyant la pierre élevée au-dessus de leur sépulture, s'écrieroit : Ici repose la cendre d'un brave. (1)

Tel est donc le néant de nos espérances, quand de notre existence éphémère nous nous élançons dans un avenir sans bornes ! S'il falloit en relever la preuve par un contraste, deux monumens, récemment découverts près de Genève (2), nous en donneroient la facilité. Les inscriptions qui les décoroient, encastrées aujourd'hui dans le mur de l'église de Carouge, y sont, pour bien des années, à l'abri des ravages du temps. L'une nous apprend que *Julius Modestinus* mérita, par sa bienfaisance, les regrets de ses affranchis. L'autre contient l'histoire et les dates successives de l'élévation militaire de *M. Carantius* qui, de simple soldat, devint Centurion de la *première Cohorte Urbaine.*

(1) *Poëmes d'Ossian.* Passim.

(2) Voyez la note *A.*

Ces inscriptions sont lues des passans ; elles seront copiées, étudiées, publiées par les antiquaires qui trouveront, dans la seconde, quelques notions sur la hiérarchie des grades militaires chez les Romains. Exhumés après dix-sept cents ans, les noms de deux particuliers obscurs seront ainsi recommandés à un long souvenir... Et les noms des Celtes qui firent trembler Rome et couvrirent de leurs armes victorieuses l'Europe et l'Asie, les noms des héros qui ont élevé de si grands monumens, ne sortiront point de la nuit de l'oubli, où sont tombés, dès long-temps, et leurs exploits, et les chants des Bardes destinés à en transmettre le souvenir aux derniers de leurs descendans.

Note A.

Sur l'ancienne route qui conduisoit de Pinchat à la rive gauche de l'Arve et, par un pont détruit depuis 1564, aboutissoit à l'extrémité du *Chemin des Philosophes*, des fouilles ont fait découvrir en 1805 deux monumens romains. (1)

Le premier est un Cippe sépulcral, encastré aujourd'hui dans un mur de l'église catholique de Carouge. On lit sur une des faces :

---

(1) Les renseignemens relatifs à la découverte de ce monument m'ont été communiqués par M. Perrey, pasteur à Carouge.

D. M.
D. IVLIO. D.
IVLI. FESTI.
FIL. VOLT. MOD
ESTINO. PATRONO.
PIENTISSIMO. LIBERTI.
EIVS. CVRAVERVNT.

— Cette inscription ne présente point de difficultés, malgré les nombreuses abréviations (1) que 'on y remarque. « *Diis manibus : Decimo Julio,* *Decimi Julii Festi filio, Voltiniâ, Modestino :* *Patrono pientissimo Liberti ejus curaverunt.* » :e *Julius Modestinus*, de la tribu *Voltinia*, apparenoit sans doute à une famille gauloise qui avoit lû originairement à la protection de Jules-César e droit de Cité romaine, et qui, en conséquence, ortoit le nom patroninique de son bienfaiteur.

Le second monument, composé de plusieurs locs, a dû, si l'on en juge d'après leur forme, tre un tombeau porté sur un socle, et terminé ar une corniche cintrée au milieu et recourbée ers les extrémités.

Un des côtés présentoit une table de 5 pieds pouces de longueur sur 5 de hauteur, formée le deux pierres rapprochées le plus exactement

(1) Le défaut de caractères n'a pas permis de représenter i ces abréviations par lesquelles plusieurs lettres entrent :s unes dans les autres.

possible, et ornée de moulures qui lui servent de cadre, et dont les extrémités supérieures se terminent en volutes. Entre les volutes, s'élève un fronton: dans son tympan, on voit une couronne militaire derrière laquelle sortent, à droite et à gauche, les extrémités de deux javelots. Sur cette table, encastrée dans le mur de l'église de Carouge, à côté du premier monument; on lit l'inscription suivante :

M. CARANTIVS. MACRINVS. CENTVRIO. COH. PRIMAE. VRBANAE.
FACTUS. MILES. IN EADEM. COHORTE. DOMITIANO II. COS.
BENIFICIAR. TETTIENI. SERENI. LEG. AVG. VESPAS. X. COS.
CORNICVLAR. CORNELI. GALLICANI. LEG. AVG. EQVESTRIB.
STIPENDIIS. DOMIT. VIIII COS. I. T * M. MINICI RVFI. LEGATI. AVG.
EVOCATVS. AVG. DOMIT. XIIII. COS. CENTVRIO. IMP. NERVA. II. COS. T. P. I.

Cette inscription contient deux erreurs de date. Cela surprendra peu, si l'on songe aux fautes de ce genre que commettoient fréquemment, à Rome même, et à plus forte raison dans les provinces, les ouvriers chargés de la gravure des inscriptions. *Ligne* 3., au lieu du *Dixième* Consulat de Ves-

pasien, il faut lire le *Neuvième*, pendant la durée duquel Vespasien mourut, l'an de Rome 832, et 79 de J. C. *Ligne* 6., au lieu du *Second* Consulat de Nerva, qui répond à l'an 842 de Rome, 90 de J. C., je lis le *Troisième*, qui suivit de quatre mois l'instant où Nerva fut revêtu du titre d'Empereur et de la *puissance tribunitienne*, mentionnés l'un et l'autre dans l'inscription. La *première année* de la Puissance tribunitienne de Nerva commença au mois de Septembre de l'an de Rome 849; et son *troisième consulat*, au 1.er Janvier 850. La date indiquée se rapporte donc aux huit premiers mois de cette année 850 (97 de J. C.); et comme nous l'allons voir, elle est ici de quelque importance.

Son expression, d'ailleurs, nous autorise à remplir la lacune qui se trouve dans la ligne cinquième, en y lisant, comme dans la sixième, I. T. P. (I. *Tribunitiæ potestatis.*) : une observation attentive fait encore découvrir des traces du P qui n'a disparu que parce qu'il étoit gravé au point de jonction des deux pierres dont la *table* est formée. Nous savons que Domitien parvint à l'empire en Septembre 840 de R. (87 de J. C.); investi dès-lors de la *Puissance tribunitienne*, il entra dans son IX.e Consulat, au mois de Janvier suivant. Notre *leçon* se trouve ainsi conforme à la chronologie.

Dans la troisième ligne, le nom de *Tettienius* est mutilé : nous le rétablissons d'après une inscription rapportée par Gruter (1).

Si l'on admet ces corrections, nous croyons pouvoir expliquer ainsi l'inscription qui contient quinze années de la vie militaire de *M. Carantius*.

« Marcus Carantius [1], Macrinus, Centurion dans » la première cohorte urbaine [2].

» Entré comme soldat dans cette même Cohorte : » (*sous le*) II.e Consulat de Domitien (826 de R. » 73 de J. C.).

» *Bénéficiaire* [3], (*par la nomination*) *de* [4] Tettienius Serenus, Lieutenant impérial [5] : neuvième » Consulat de Vespasien (832 de R. 79 de J. C.).

» *Cornicularius* [6] *de* Cornelius Gallicanus, lieutenant impérial, avec la solde de cavalerie [7] : » IX.e Consulat de Domitien, première année de » sa puissance tribunitienne (836 de Rome, 83 » de J. C.).

» *Evocatus d'Auguste* [8] *de M.* Minicius Rufus, » lieutenant impérial : XIV.e Consulat de Domitien » (841 de R. 88 de J.C.).

» *Centurion..* : III.e Consulat de l'Empereur » Nerva, première année de sa puissance tribu- » nitienne [9]. (850 de R. 97 de J. C.) »

---

(1) Gruter, Corpus inscriptionum, *pag.* ccc., *inscript.* 1.

OBSERVATIO

1. *M. Carantius.* On trouve c
inscription relative à *C. Caranti*
la tribu *Voltinia ;* vétéran, natif
phiné, et contemporain de Ve
être de la même famille que c
dans l'inscription trouvée près d

2. Première *Cohorte urbain*
urbaines, formant ensemble s
avoient été créées par Auguste
défense et à la tranquillité de
dans la ville, elles étoient co
Prætor tutelaris, Préteur de l
Ce corps fut dans la suite porté
ou dix-huit mille hommes : dans
sur *Végèce*, Stevechius rapporte
raire de *Cornelius Marcianus*,
zième cohorte urbaine (2).

3. *Beneficiarius.* Il ne peut
tion d'un vétéran, doté par l'Em
bénéficiaire ; et tel que les a

(1) *Gruter. Corpus inscript.* I., etc.

(2) *God. Stewechii Commentarius*
etc. (in-4.° 1516), *pag.* 80. — Voici l
trouvée à Rome : D. M. *Cornelio A*
hort. XII. URB. *Benef. Tribun. Qu*
Parentes. »

Pompée, que César (*de Bello civili* III. 88.) appelle *Beneficiarii*, et que rappeloit sous les drapeaux le zèle ou l'espoir d'une récompense. *Carantius* vient d'entrer dans la carrière. Son nouveau titre désigne donc un des premiers degrés de l'avancement militaire. L'inscription, citée tout-à-l'heure, témoigne que *Cornelius Marcianus*, mort à l'âge de vingt-cinq ans, étoit déjà *Bénéficiaire*. « Les *Bénéficiaires*, dit Végèce (1), sont » ainsi appelés, parce qu'ils sont avancés (*pro-* » *moventur*) par le bienfait de leurs tribuns. »

Cet auteur les compte au nombre des principaux soldats (*milites principales*), exempts du service, ou plutôt des corvées auxquelles le reste de la troupe étoit assujetti. C'est par l'expression seule de cette immunité que Festus (2) définit les *bénéficiaires*. Comme Végèce les nomme avec les *porte-flammes* (*signiferi*) les *metatores*, les *librarii*, et les *mensores*, dont les fonctions rappellent celles de nos vaguemestres, de nos sergens-majors et de nos caporaux-fourriers, nous pensons qu'ils occupoient un rang distingué parmi les sous-officiers. Ce grade, au moins avec cette désignation, étoit peut-être d'institution nouvelle : *Asconius* ne le

---

(1) *Flavii Vegetii. De Re Militari.* Lib. II., cap. 7.

(2) *Sext. Pompeius Festus. de Verborum significatione*, verbò *Beneficiarii*.

cite point dans un passage où il énumère plusieurs des grades que Végèce assimile à celui-là. (*Ascon. in Cic. orat.* III. *adv. Verrem*).

4. *Bénéficiaire de ...* On s'intituloit *Bénéficiaire du* Tribun, *du* Préteur, etc., suivant la dignité du magistrat auquel on devoit son avancement. *Carantius* a soin d'indiquer de cette manière, pour chacun de ses grades, le *Lieutenant impérial* qui le lui a fait obtenir.

5. *Lieutenant impérial. Legatus augustalis.* Ce titre donné aux trois chefs qui concoururent à l'avancement de *Carantius*, semble indiquer que les commandans des cohortes urbaines étoient tous, au moins à cette époque, des *Lieutenans impériaux*. Cela est probable : ce corps devoit jouir d'une considération proportionnée à l'importance de ses fonctions.

6. *Cornicularius.* Officier attaché au tribun, et destiné à le soulager des détails du service, tels que les rondes, la visite des corps-de-garde, etc. Ses fonctions répondoient à peu près à celle d'aide-major. Son titre étoit dérivé d'un petit cor dont il se servoit pour transmettre les ordres aux soldats. On a supposé aussi qu'il indiquoit la figure du cimier que portoit le *Cornicularius*; en effet, les cimiers des casques avoient souvent, à cette époque,

la forme de *cornes* (1). A l'appui de cette seconde étymologie, que je crois la véritable, je remarquerai qu'en Abyssinie, le *Fit-auraris*, ou premier aide-de-camp d'un commandant, porte sur son casque une corne de métal, signe bien connu du grade dont il est revêtu (2).

7. *Avec la solde de cavalerie.* Payé comme un *cornicularius* de cavalerie, *Carantius* jouissoit d'une double solde : telle étoit la proportion entre la solde des deux *armes* sous les Empereurs. Cette faveur, jointe à la promotion au grade de *Cornicularius*, prouve que celui de *Bénéficiaire* étoit déjà assez considérable.

8. *Evocatus Augusti.* Galba donna ce titre à de jeunes chevaliers romains qu'il choisit pour faire, à la place des soldats, la garde autour de sa chambre. Cette institution lui survécut ; le grand nombre d'inscriptions où on lit, *Evoc. Aug.*, ne permet pas d'en douter. Mais on voit par celle-ci, que cette garde d'élite, au lieu d'être composée uniquement de chevaliers romains, se recrutoit parmi les officiers des autres corps. Les simples gardes (*evocati*) y devoient recevoir une paie supérieure ou au moins égale à la solde d'un offi-

(1) *Encyclop. méthod. Antiquités*, art. *Cornicula.* Voyez Plin. Hist. nat. X, 43.

(2) *Bruce. Voyage aux sources du Nil.*

cier de cavalerie, puisque c'est celle dont jouissoit déjà *Carantius*.

9. Nous avons établi que *Carantius* fut nommé Centurion dans les huit premiers mois de l'an 97. On sait que les soldats prétoriens, gorgés de richesses par Domitien, supportoient impatiemment sa mort; ils finirent par se révolter ouvertement pour le venger. Les gardes (*evocati*), que la confiance ou plutôt les libéralités de ce monstre avoient attachés à sa personne, prirent sans doute part à la révolte, et sûrement restèrent très-suspects à Nerva. L'un d'eux, *Carantius*, est éloigné de la garde du prince, par sa promotion à un grade supérieur, dans le corps où il servoit précédemment. Cette mesure fut probablement prise après le soulèvement des Prétoriens, et avant que l'arrivée de Trajan, adopté par Nerva, eût mis ce prince à portée de réprimer, par des moyens plus énergiques, les vengeurs de Domitien. Toutes ces circonstances répondent exactement à la date indiquée. Peut-être, tout en conservant son titre et les avantages qui y étoient attachés, *Carantius* fut-il ensuite éloigné de Rome par la sage politique de Trajan, puisque nous le voyons venir déposer ses cendres aux bords de l'Arve, sans doute dans son pays natal.

FIN.